



Wallonie

Ville de Charleroi

N/REF : CPURB/2018/0639

Avis d'annonce de projet (annexe 25)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur Jean-Louis HINDRYCKX Rue du Cercle 21 à 6040 Jumet a introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Rue du Cercle 21 à 6040 Jumet et cadastré 22 C 608 F.

Le projet est de type : régularisation de la démolition et reconstruction d'un atelier à usage privatif à l'arrière de l'habitation, de la création d'une lucarne en façade arrière et de la modification d'une porte et fenêtre en baie vitrée, et présente les caractéristiques suivantes :

Art R.IV.40-2, 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

L'annonce de projet se déroule du 12/07/2018 au 30/08/2018. Elle est neutralisée du 16 juillet au 15 août 2018 ; durant cette période : le dossier ne pourra être consulté, des réclamations et observations écrites ne pourront pas être formulées et aucune explication ne pourra être fournie.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables à la **MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTRÉE, 1 À 6060 GILLY – 1^{er} ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 107Bis** selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Chiaravalle Ornella,
Téléphone : (tel. : **071/86.39.86**), mail : info@charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/08/2018 au 30/08/2018 au Collège communal.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be.

En date du 28/06/2018.

Le Directeur général f.f.,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Directeur



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Ornella CENCIG
8ème Echevin

CONTACT
Chiaravalle Ornella
Technicien
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1
6060 GILLY
T. 071 86 39 27
F. 071 86 39 63